



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 13 mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 25 mars 2024

Délibération n°2024-03-021

Approbation du compte administratif 2023 du budget principal

Conseillers en exercice : 36

Conseillers présents : 25

Nombre de votants : 28

Conseillers titulaires présents : Mme Sophie ESPEJO, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, Mme Catherine DOGET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Pascal MARGERIN, M. Lionel POINTARD, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Alain URBAIN, M. Jean-Marc RUIZ, M. Nicolas MOREAU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Pouvoirs : Mme Anne CASSIER a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER, M. Pierre LOEPER a donné pouvoir à Mme Sophie ESPEJO, M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT, Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à M. Lionel POINTARD, M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

Absents : Mme Florence LEDIEU, M. Alexandre CERVEAU, M. Daniel GAUTIER, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO et M. Philippe RAGOBERT.

Secrétaire de séance : Mme Cécile ABDELLALI

L'exécution du budget 2023 du budget principal se résume comme suit :

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 018-200000933-20240328-2024_03_021-DE

S'LO

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 018-200000933-20240328-2024_03_021-DE

SLOW

Section de fonctionnement

	CA 2023		
	CDC	Déchets	Total
DEPENSES			
011 Charges à caractère général	361 707,97	2 051 452,27	2 413 160,24
012 Charges de personnel	540 131,43	154 497,85	694 629,28
65 Autres charges courantes	467 054,77	5 368,36	472 423,13
66 Charges financières	28 657,17	2 645,21	31 302,38
67 Charges exceptionnelles	-	30 453,00	30 453,00
68 Dotation aux provisions		40 201,85	40 201,85
014 Atténuation de produits	73 444,65		73 444,65
	1 470 995,99	2 284 618,54	3 755 614,53
+ Dotation aux amort.	225 986,49	247 377,47	473 363,96
+ Virement à la section d'inv.	-	-	-
	1 696 982,48	2 531 996,01	4 228 978,49

	CA 2023		
	CDC	Déchets	Total
RECETTES			
70 Produits des services	133 964,55	91 528,69	225 493,24
73 Impôts et taxes	445 155,00	-	445 155,00
731 Fiscalité locale	717 321,86	2 154 358,00	2 871 679,86
74 Dotations et participations	578 222,52	179 749,83	757 972,35
75 Autres produits courants	95 036,41	98 845,48	193 881,89
77 Produits exceptionnels	887,58	24,00	911,58
013 Atténuation de charges	696,00	-	696,00
002 Excédent de fonct. reporté	-	-	-
	1 971 283,92	2 524 506,00	4 495 789,92
+ Amortissement des subv°	6 494,65	75 736,85	82 231,50
	1 977 778,57	2 600 242,85	4 578 021,42

Section d'investissement

DEPENSES	CA 2023		
	CDC	Déchets	Total
20 Immo incorporelles	78 681,12	-	78 681,12
204 Subvention d'équipement	213 472,93	-	213 472,93
21 Immo corporelles	26 240,72	151 865,46	178 106,18
27 Autres immobilisations financières	-	-	-
16 Remb. capital des emprunts	97 569,14	63 574,53	161 143,67
001 Déficit d'inv. reporté	-	-	-
	415 963,91	215 439,99	631 403,90
+ Amortissement des subv°	6 494,65	75 736,85	82 231,50
	422 458,56	291 176,84	713 635,40

RECETTES	CA 2023		
	CDC	Déchets	Total
10 Dotations, et réserves	239 954,31	22 430,93	262 385,24
13 Subventions d'inv.	21 723,60	-	21 723,60
16 Emprunt	-	-	-
	261 677,91	22 430,93	284 108,84
+ Dotation aux amort.	225 986,49	247 377,47	473 363,96
+ Virement de la sect° fonct.	-	-	-
	487 664,40	269 808,40	757 472,80

Les résultats du compte administratif 2023 sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL - HORS DECHETS	
Section de fonctionnement	
Dépenses	1 696 982,48
Recettes	1 977 778,57
Résultat de l'exercice	280 796,09
Résultat antérieur reporté	462 893,99
Résultat de clôture 2023 à affecter	743 690,08
Section d'investissement	
Dépenses	422 458,56
Recettes	487 664,40
Résultat de l'exercice	65 205,84
Résultat antérieur reporté	- 80 551,63
Résultat de clôture 2023	- 15 345,79
Restes-à-réaliser :	
RAR en dépenses	373 936,40
RAR en recettes	62 726,94
solde	- 311 209,46

BUDGET PRINCIPAL - SERVICE DECHETS	
Section de fonctionnement	
Dépenses	2 531 996,01
Recettes	2 600 242,85
Résultat de l'exercice	68 246,84
Résultat antérieur reporté	173 261,29
Résultat de clôture 2023 - à affecter	241 508,13
Section d'investissement	
Dépenses	291 176,84
Recettes	269 808,40
Résultat de l'exercice	- 21 368,44
Résultat antérieur reporté	- 18 259,75
Résultat de clôture 2023	- 39 628,19
Restes-à-réaliser :	
RAR en dépenses	2 228,58
RAR en recettes	-
solde	2 228,58

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 018-200000933-20240328-2024_03_021-DE

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023, rendu par le comptable du Trésor Public,

Vu l'avis de la commission des finances du 11 mars 2024,

Considérant le retrait de la séance de Madame la Présidente lors du vote,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : APPROUVE le compte administratif 2023 du budget principal de la Communauté de communes

Article 2 : RECONNAIT la sincérité des restes-à-réaliser,

Article 3 : ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Article 4 : CHARGE Madame la Présidente de signer toutes les pièces nécessaires.

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,
Cécile ABDELLALI



La présidente,
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.